



Info direction

Activité partielle

La direction nous informe que la machine TBT de la ligne des vilebrequins a été remise en route le mardi 04 février à 21h. De ce fait la journée du lundi 10 février sera travaillée pour tous les salariés. La réunion du 12 février concernant l'activité partielle est maintenue pour un éventuel changement.

Il sera demandé à effectuer des heures supplémentaires sur la ligne des vilebrequins **vendredi de nuit, samedi matin et après-midi ainsi que le dimanche de nuit** sur la base du volontariat.

La CGT est intervenue et a indiquée à notre direction qu'il était inconcevable de concilier heures supplémentaires et activité partielle tout en voulant éventuellement déplacer une journée chômée (lundi 10 février) sur la même semaine. Voilà ce que c'est la flexibilité !!

Questions CGT : est-il légal de faire travailler un salarié un samedi si ce même salarié a subi de l'activité partielle sur la même semaine et sur le même secteur d'activité ? Comment est-il rémunéré dans ce cas ?

Rep Direction : Oui c'est légal, dans ce cas le salarié **sera rémunéré sans majoration.**

Question CGT : Avez-vous un contrat de maintenance pour la machine TBT ?

Rep direction : nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question.

Question CGT : Est-ce que ce type d'incident peut se reproduire sur d'autre machine de l'usine ? Si oui qu'avez-vous mis en place ?

Rep Direction : oui nous ne sommes pas à l'abri, on a mis en place un groupe d'analyse afin d'éviter que cela se reproduise.

Modification des autres secteurs voir tableau ci-dessous :

cadre/salarié.e en formation /alternant : non concernés		FEVRIER S06					FEVRIER S07				
		03-févr	04-févr	05-févr	06-févr	07-févr	10-févr	11-févr	12-févr	13-févr	
<div style="display: flex; flex-direction: column; gap: 5px;"> <div style="display: flex; align-items: center;"> chômage /activité partielle - pas d'intérimaire dans le secteur</div> <div style="display: flex; align-items: center;"> activité normale, pour tout l'effectif du service- absence sur motif de congé</div> <div style="display: flex; align-items: center;"> chômage partiel par rotation selon planning du service</div> <div style="display: flex; align-items: center;"> chômage partiel sauf pour une partie de l'effectif du service selon nécessité - pas d'intérimaire dans le secteur</div> </div>											
	Blocs										
	Mini ligne Heller bloc										
	Culasses										
Mini ligne Heller Culasse											
Anneau 5 Blocs et Culasses											
Arbre à cames											
bielles											
STAFF usinage											
Vilebrequins											
Montage	Main line										
	C8/C9 - 1 poste										
	UTE30-BRDM										
	staff Montage										
Logistique	reception Magasin appro										
	relance										
	staff logistique et programmation										
	Expédition										
Scas centraux : Finances, RH, WCM, lancement, WA											
Informatique et achat											
VSD SD											
Qualité et PTS											
Maintenance											
Sécurité (dont pompier)											
Service santé au travail (mini : médecin présent)											
COP											
Prototype											
BUS											
RESTAURANT											

La CGT